je soussigné nicolas adnot laboureur a massey
village situé proche Barleduc Certifie que le sieur
moreau maitre en chirurgie audit Barleduc a fait
Lopération de la taille a un de mes Enfans agé de
quatorze ans, qui souffroit depuis huit ans d'une pierre
quil avoit dans la vessie; que laditte opération ~~a été~~ a été
faite avec un seul instrument, avec lequel led.
sieur moreau a retiré laditte pierre, qui étoit grosse
Comme un petit oeuf de poule, je certifie de plus que
l'Enfant est parfaitement bien portant ayant été guéri;
En peu de temps, que très peu après lopération qui a été
faite le dix huit avril, depuis il a été en état de travailler, &
a Effectivement travaillé aux Ouvrages de la Campagne
Comme s'il n'avoit jamais souffert de la pierre fait a
massey le deuxième fevrier mille sept cent soixante
et dix neuf. nicolas adnot

Je soussigné, jean baptiste adam Maire [illegible] certifie que nicolas
adnot [illegible] habitant dudit village [illegible] qui a [illegible]
du [illegible] certificat [illegible] que [illegible] [illegible] massey le
[illegible] fevrier 1779 adam baptiste
Maire

je soussigné Duval fils negotiant demeurant à Bar Le Duc Certifie
Le Contenu au Certificat D'autre part pour avoir été temoins
oculaire de l'operation et de son succé, en outre avoir assisté plusieures
fois monsieur moreau dans plusieures operations de La taille
particulierement dans celle cy qui à été faitte avec un instrument
que je suis sure etre de son imagination Le luy ayant Vû Couper et
Le Layant vû executer par l'ouvrier à Bar Le 18. fevrier
1779. Duval

Nous nicolas francois Vayeur Seigneur de plonconrs [illegible]
conseiller du Roy Lieutenant general au Bailliage de Bar certiffions
que les Signatures des Sieurs adam et duval, apposés au bas du
certifficat cy attaché Sont celles dont ils ont coutume de se servir [illegible]
y étant ajouté toute foy en jugement que dehors en temoins de quoy
avons signé et fait contresigner par m.re Baillot nottaire Royal
garde du Scel de notre juridiction lequel il apposera au bas des
presentes a Bar ce 19 fevrier 1779

Vayeur

Baillot

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE